
ZONE CHINOOK A LA RIVIÈRE DE LA PAIX, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA:—Pétition demandant une charte, 40. Avis, 55. Bill, 70. Renvoyé au comité, 100. Comité fait rapport que le préambule n'a pas été prouvé et recommande le remboursement des honoraires, 149. Motion que les honoraires soient remboursés; motion retirée; bill renvoyé de nouveau au comité général pour plus ample considération, 150. Comité recommande que le bill soit retiré (les promoteurs n'ayant pas l'intention de continuer les procédures), 173. Honoraires remboursés, 180.